



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Région de Sédhiou

ooooo /ooooo //ooooo

Département de Goudomp

ooooo /ooooo //ooooo

Arrondissement de Karantaba

COMMUNE DE KOLIBANTANG

PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)

(2021 – 2023)

Août 2020

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------------------------|
| I. PRESENTATION DE LA COMMUNE | 4 |
| 1.1. Le milieu physique | 5 |
| 1.1.1. La situation géographique | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.1.2. Reliefs et sols | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.1.3. Le climat..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.1.5. La pluviométrie | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.1.6. La faune et la végétation | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.2. Le milieu humain | 10 |
| 1.2.1. L'historique du peuplement | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.2.2. La répartition de la population | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.2.3. L'état et la dynamique de la population..... | Erreur ! Signet non défini. |
| II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE | 10 |
| 2.1. La Vision de Développement | 10 |
| 2.2. Les axes stratégiques de développement | 10 |
| III. ACTIONS RETENUES | 11 |

INTRODUCTION

Le Sénégal est l'un des rares pays en Afrique de l'Ouest qui a enclenché le processus de décentralisation bien avant les indépendances avec la création des communes de Gorée et de Saint-Louis. Cette volonté soutenue des gouvernants d'alors devrait, entre autres, faciliter la mise en œuvre de politiques de décentralisation fiables et porteuses de développement durable. L'adoption du Code de l'Administration Communale en 1966, la création des Communautés rurales en 1972 et la régionalisation en 1996 sont autant d'actes qui matérialisent cet engagement.

Dans le même sillage et pour davantage renforcer la démocratie locale, les nouvelles autorités sénégalaises se sont engagées dans une nouvelle réforme appelée « Acte III de la décentralisation ». Il s'agit de « **préparer un cadre adéquat pour la territorialisation des politiques publiques ...** » et d'« **Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable d'ici à l'horizon (...)** ». ¹ A ce titre, l'Acte III doit s'adosser sur une politique visant à rendre plus dynamique la participation locale, et l'autonomisation financière des entités territoriales. La mise œuvre d'une telle réforme justifie l'adoption d'un nouveau Code général des Collectivités locales matérialisé par la **Loi n° 2013-10 du 19 décembre 2013 modifiée**, qui abroge et remplace les lois **n° 96-06 et 96-07**. **L'article 3 de ce code dispose que: « Les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local.**

Les collectivités locales sont seules responsables dans le respect des lois et règlements, de l'opportunité de leurs décisions.

Elles associent en partenariat, le cas échéant, à la réalisation des projets de développement économique, social et environnemental, les mouvements associatifs et les groupements à caractère communautaire dans le respect de l'équité de genre ».

Acte III de la décentralisation : Rapport d'étape : diagnostic, propositions de réformes et perspectives, avril 2014, p.5,

En outre, les articles 314 et 315 du CGCL disposent respectivement que les départements et les communes reçoivent les compétences suivantes, l'élaboration et l'exécution du plan départemental de développement (PDD) et du plan développement communal PDC en articulation avec les stratégies et les politiques nationales. Pour traduire cet ensemble de textes juridique, les partenaires au développement tels la Direction d'Appui au Développement local et le PNDL ont proposé aux acteurs de la décentralisation et du développement local un guide pour l'élaboration de document de planification locale, le PRODDEL en a aussi joué sa partition en mettant à disposition des acteurs les outils y afférents. C'est dans ce cadre que l'Agence Régionale de Développement (ARD), dans sa mission de coordination et d'appui technique aux collectivités locales, en collaboration avec PRODDEL comme partenaire financier, appuie douze (08) collectivités locales de la région de Sédhiou dont la commune de Kolibantang dans l'élaboration de son Plan de Développement communal PDC.

Un Plan Triennal d'Investissement (PTI), élaboré et intégré dans ledit PDC, fait l'objet aujourd'hui d'une révision, pour le rendre plus actuel suivant les nouvelles priorités de la Commune. Laquelle révision a été prise en charge par le Programme National de Développement Local (PNDL).

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

Le nord de la Commune est occupé par le fleuve Casamance et les vallées , tandis que le sud est marqué par la présence du forêt, le territoire de la Commune étant en grande partie (55%) couvert par les formation forestiers (forêt claire, savane, arboré ,arbustive) Entre les deux, on trouve les vallées secondaire traversant la Commune du nord au sud ainsi que l'essentiel des villages avec leurs zones d'habitation et de cultures . Pour le reste, le territoire de la Commune est répartir entre zone de cultures, de vallées, zones d'habitation, et jachères.

Les zones de cultures sont globalement disponibles sauf dans certains villages de l'est. En revanche , malgré la présence de la vallée du fleuve Casamance et d plusieurs vallées qui traversent la Commune du nord au

sud , les surface cultivables sont globalement insuffisantes (sauf au nord-est pour les villes situés le long de la vallées du fleuve

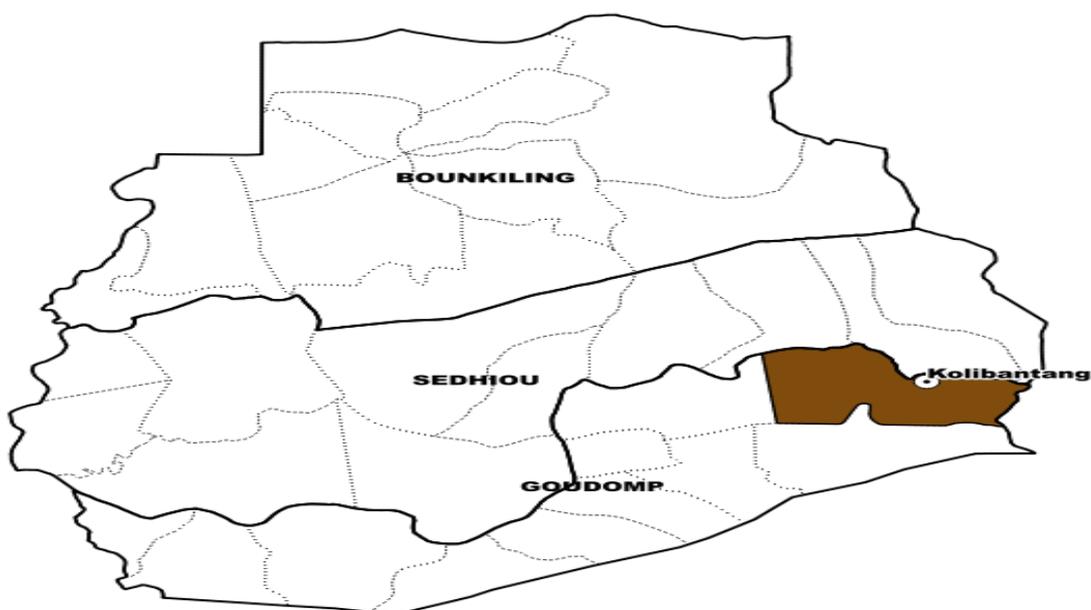
On note cependant une disparité importante entre les différentes zones en terme de pression que ce soit agricole ou pastorale. En effet, si dans les zones ouest et centre, l'espaces est globalement disponible que ce soit pour des besoins agricoles ou pastoraux la zone est connait une pression beaucoup plus importante, à la fois en terme agricole et pastorale, avec des taux qui se situent à la limité de saturation

1.1. Le milieu physique

1.1.1. Les sols et reliefs

Le territoire de la Commune offre du sud au nord , de vaste étendues de terres boisées entrecoupées de champs, jachère d'habitation de vallées, rizière jusqu'aux bordure du fleuve avec une pente légère

- Généralement boisé ,le plateau offre des terres beiges à beige – rouge « Bincou Wouling » la couche arabe y est superficié , que les profondeur sont plus compactes et de couleur rougeâtre .Par endroit on note la présence des couche rocheuses ou latéritique en voie de dégradation . A l'abord du village, le plateau et réservé au champ de grande culture, généralement cultivé en mil et en arachide. La proposition de sable y devient importante à mesure des cultures successives et sous l'effet de l'érosion. La partie de brulis noircit la surface du sol au point d'entraîner une confusion sur la texture réelle
- Au niveau des vallées la terre et prédominance argileux. Il s'agit de terre noire et compacte, de faible porosité, communément appelée » dato », propices à la culture du riz. A cause de l'effet de l'érosion, pluvial les vallées connaissent un ensablement progressif
- A mesure que l'on s'approche des habitations la couche arabe devienne plus importante (représentant 30 à 40cm d'épaisseur) l'argile apparait. Les champs de case ou « Bambe », qui s'y trouvent sont plus riche du fait de la fumure organique qu'ils reçoivent à travers les parcages d'animaux



1.1.2. Le climat

Du type Soudano-Guinéen, le climat de la Commune présente quelques légères variations liées à la présence du fleuve. Deux principales saisons se partagent l'année ; il s'agit de la saison sèche, fortement marquée par la grande chaleur et le vent chaud de la harmattan. Elle va de novembre en mai et se subdivise en deux périodes. Une période fraîche en novembre et une période chaude en février à mai. Le thermomètre atteint alors les 39°C. La saison pluvieuse ou hivernage, plus courte, va de juin à octobre. Elle se caractérise par l'abondance des précipitations, et la fréquence des orages violents. La hauteur moyenne des pluies est de 1159 mm pour 72 jours de pluie (moyenne décennale). À noter que le nombre de jours de pluie et le nombre de millimètres de précipitation de la présente décennie ((1992-2002) sont comparables à ceux de la précédente (1135mm de pluies pour 69 jours de pluie entre 81 et 90), même si les années 2000 et 2001 sont enregistrées une forte baisse de la pluviométrie. En revanche on observe le recul progressif de la saison des pluies vers la fin du mois de juin.

1.1.3. La pluviométrie

La saison pluvieuse ou hivernage, plus courte, va de juin à octobre. Elle se caractérise par l'abondance des précipitations, et la fréquence des orages

violente. La hauteur moyenne des pluies est de 1159 mm pour 72 jours de pluie (moyenne décennale). à noter que le nombre de jours de pluie et le nombre de millimètres de précipitation de la présente décennie ((1992-2002) sont comparable à sont de la défendent (1135mm de pluies pour 69 jours de pluie entre 81 et 90), même si les années 2000 et 2001 sont enregistrés une forte baisse de la pluviométrie . en revanche on observe le recul progressif de la saison des pluies vers la fin du mois de juin .

1.1.4. La faune

La faune sauvage est composée de phacochères, d'hyènes, de lapin, de reptile, de biche, de petite rongeurs et de grivet (singes rouges) plus nombreuse dans la forêt classée . L'avifaune sauvage comprend diverses espèces dont les plus importantes sont les tourterelles, les pions, les petites et les grandes calaos, les rilliers, d'abicini, les mange-mil, les perdrix, les pintades ainsi que les petites rapaces . Cependant on observe un net recul des espèces dans la période récente en raison de l'exploitation de la forêt par l'homme et de la disparition des habitats sauvages (liée à l'extension des zones de culture)

La communauté rurale ne possédant pas de zone amodiée, la chasse y est interdite à l'exception du « permis coutumier » attribué de fait aux populations riveraines

1.1.5. La végétation

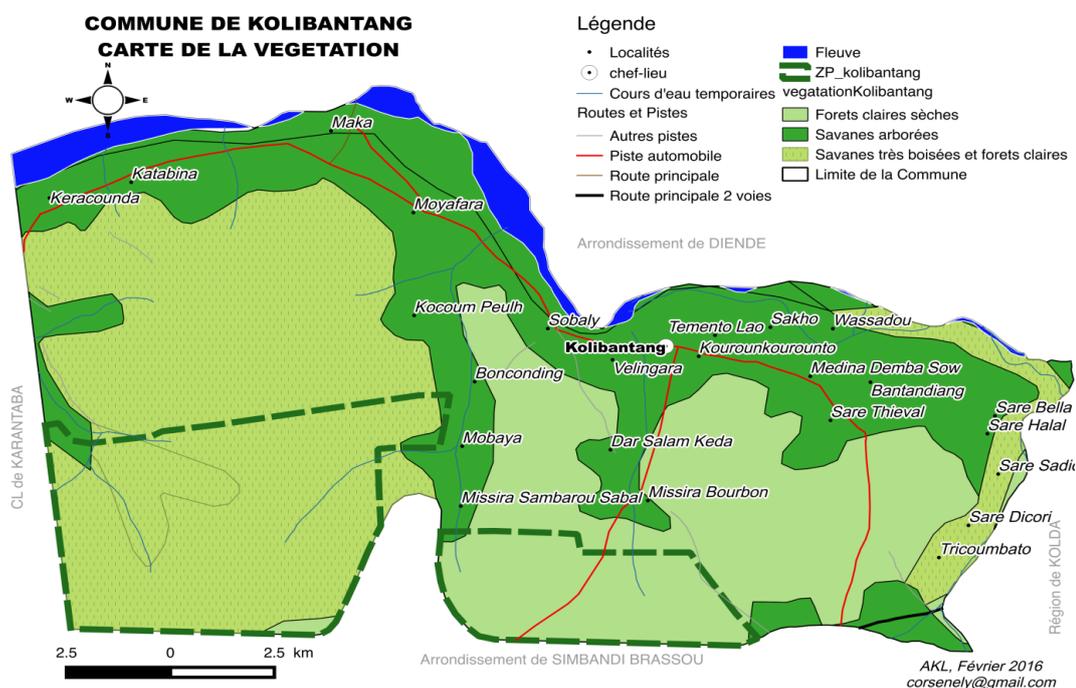
Constitué de vastes étendues de terre boisée les forêts classées et communautaires représentent environ 55% des surfaces (soit 121 km²) la portion des forêts classées, situées au sud-ouest de la CR représente 50 km²

Composées essentiellement de forêts claires et savanes boisées ou savanes arbustives, ces forêts renferment plusieurs espèces végétales dont les plus hautes sont : les kapokiers (*Bombax costatum*), le dimb (*Cordylapinnata*) le santan (*Daniellia oliveria*), le ven (*Pterocarpus erinaceus*), le linké (*Azelia africana*), le caillédrot (*kayasenagalensis*), D'autres espèces existent dans la clairière, les champs et les rizières sans constituées des peuplements denses ; il s'agit de Néré (*parquiabiglobosa*) des fromagers (*ceibapendandra*) et de baobab (*Adansonia digitata*)

Les vallées sont parsemées de palmier à huile (*Elaeisguinéens*) fortement décimées par la salinisation et la baisse du niveau d'eau. Les taillis sont largement peuplés de végétation arbustive composée de kinkeliba (*Combretummicranthum*) de volossa (*Terminaliamacroptera*) de voloba (*Terminaliaavicenoidis*) et divers type épineux comme le nianing soli (*Acacia macrostachya*) ou nianingkoyo (*Dycrostachisglomerata*)

Le Domaine forestier subit depuis ces dernières années une pression liée à plusieurs facteurs :

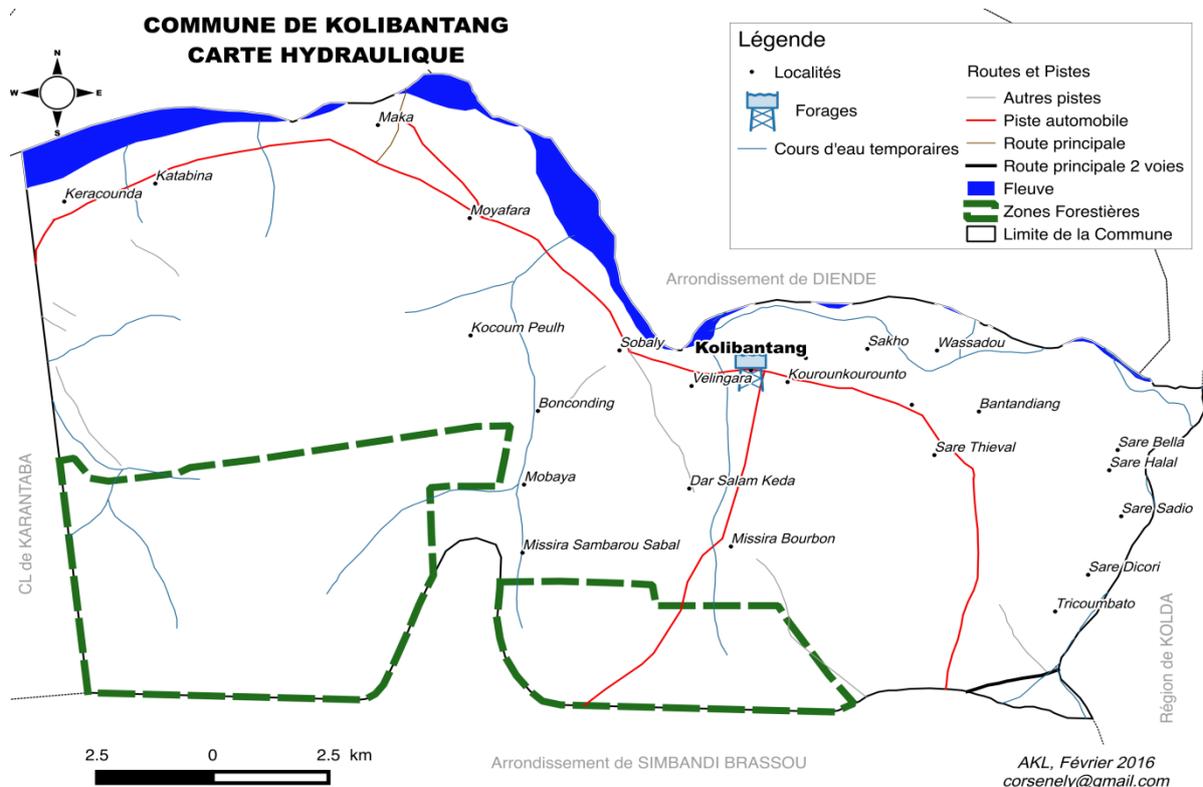
- La sécheresse, qui gêne le développement de certaines espèces et favorise les feux de brousses. Ces dernières sont très fréquentes dans la CR, en lien avec certaines activités utilisatrices du feu telles que l'agriculture (lors des défrichements), la chasse ou encore l'apiculture. Aucune mesure préventive n'est prise pour lutter efficacement contre ce problème
- L'importance du défrichement. Suite à une baisse générale de la fertilité, les paysans pratiquent l'importance des défrichements) la recherche des terres fertiles ce facteur et particulièrement prégnant dans la zone est, soumise à une forte pression agricole
- L'exploitation frauduleuse, surtout répandue dans la forêt classée



1.1.6. L'hydrographie et l'hydrologie

Le fleuve Casamance qui borde toute façade nord de la Commune constitue la principale voie d'eau. Les vallées qui constituent affluent ou défluent selon le cas, s'élargissent par l'endroit en dépression qui on utilise a des fin agricole et pastorale.

Cependant on observe assèchement et un ensablement progressif du lit du fleuve dans la partie et en amont de Macka, tandis que la partie ouest très large est marquée par la présente du sel. La salinisation progressive des terres situées dans cette zone les rendent impropres à la riziculture. Le barrage de Diopcounda , situé à Macka , marque la séparation entre les deux parties du fleuve .En outre on note la présente que quelque mares importantes situé au sud de la Commune , en(foret communautaire comme foret classe).Cependant ces mares tarissent tôt dans la saison sèche (vers novembre)



1.2. Le milieu humain

1.2.1. L'historique du peuplement

Le peuplement de Kolibantang est fait autour de gros villages traditionnels comme Bantandiang, Macka, Kolibantang, Kéracounda.

Ce territoire a connu l'arrivée des populations à la recherche du pâturage au niveau des villages comme Saré Halal, Médina Demba Sow.

1.2.2. La répartition de la population

La population de la Commune de Kolibantang tourne au tour de 11 366 hbts. En effet la zone Est la population est évaluée autour de 2024 hbts, la zone centre 2186 hbts, la Zone Nord Est 2454 hbts et la zone Ouest 4702 hbts. Cette dernière constituée de quatre villages double les autres zones en termes d'habitants.

1.2.3. L'état et la dynamique de la population

Située à l'extrême sud - Est du département de Sédious, la commune de Kolibantang fait partie de l'arrondissement de Karantaba. Elle couvre une superficie de 220km² dont 55% est recouverte d'une partie de la forêt classée de balmadou et de forêts communautaires entre le village

Elle est limitée au Nord par le fleuve Casamance sur environ 27 km, au Sud par la communauté rurale de Niagha, à l'Est par les Communes de Tankanto et de Saré BIDJI (sur une petite portion), à l'Ouest par les communes de Karantaba. Très voisine des communes de Diana Malary et de Sakar desquelles elle est séparée par le fleuve dans sa partie septentrionale, elle forme avec la Commune de Karantaba ce qu'il est convenu d'appeler le Pakao Tilibo

II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

2.1. La Vision de Développement

Les axes stratégiques de développement

Les axes prioritaires de la Commune de KOLIBANATANG sont :

Axe 1 : Les infrastructures qui mettent l'accent sur la dotation de la commune de fondement solide à travers le renforcement des infrastructures socio de base, les infrastructures de productions et les infrastructures de services

Axe 2 : Mise à niveau des acteurs de la Commune pour une bonne prise en charge des besoins des populations à travers les formations, le renforcement des outils de travaux et l'augmentation de personnel qualifiés dans tous les secteurs.

Axe 3 : La Consolidation des acquis de Commune à travers une bonne planification de toutes les actions, l'aménagement de l'espace et la mise en place d'un suivi-évaluation concerté des activités au niveau de la Collectivité locale.

III. ACTIONS RETENUES

| DOMAINES | ACTIONS | LOCALISATION | BUDGET (EN MILLIERS) | | | |
|--|---|---|----------------------|-------|-------|---------|
| | | | 2021 | 2022 | 2023 | TOTAL |
| Secteurs sociaux | | | | | | |
| SANTE | Construire et équiper un poste de santé | Macka | 70000 | 0 | 0 | 70 000 |
| | acquérir une ambulance médicalisée | Kolibantang | 0 | 40000 | 0 | 40 000 |
| | construire et équiper une case de santé | mobaya | 12000 | 0 | 0 | 12 000 |
| | Construire 2 maternités | Saré Halal et bantandiang | 20000 | 20000 | 0 | 40 000 |
| | clôturer 5 cases de santé | Saré Halal, bantandiang, moyafara, mobaya et kéréacounda | 10000 | 10000 | 10000 | 30 000 |
| EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE | construire et équiper une CTP | kolibantang | 25000 | 10000 | 0 | 35 000 |
| | Construire et équiper 17 salles de classe | Macka-Bantandiang-SaréHallal-Kolibantang-Yiricoumbato, Sobaly, moyafara, kéréacounda, mobaya, missira bourbon, CPC kéréacounda et bantandiang | 51000 | 51000 | 42500 | 144 500 |
| | Construire des blocs d'hygiène/écoles | Sakho-yiricoumbato, sobaly, macka, mobaya, moyafara, bantandiang, kolibantang | 16000 | 0 | 0 | 16 000 |

| DOMAINES | ACTIONS | LOCALISATION | BUDGET (EN MILLIERS) | | | |
|----------------------------|--|---|----------------------|--------|--------|---------|
| | | | 2021 | 2022 | 2023 | TOTAL |
| | Réhabiliter les toilettes de 2 écoles élémentaires | Saré Hallal-Kéracounda, | 3000 | 0 | 0 | 3 000 |
| | clôturer 13 écoles élémentaires | Toutes les écoles sauf bantandiang | 25000 | 25000 | 25000 | 75 000 |
| | Construire et équiper 7 daara | Macka, Kolibantang, sobaly, bantandiang, mobaya, këracounda, saré halal | 15000 | 15000 | 15000 | 45 000 |
| HYDRAULIQUE | Fonçage de 3 forages + équipements en château d'eau | Macka-Bantandiang et mobaya | 120000 | 120000 | 120000 | 360 000 |
| | Réhabiliter le barrage | Macka | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Réhabiliter les 2 forages | Kolibantang et këracounda | 35000 | 35000 | 0 | 70 000 |
| | aménager 3 bassins de rétention | Sinthiang Sambarou, këracounda, saré halal | 15000 | 15000 | 15000 | 45 000 |
| | construire des mini-forages et puits modernes | 26 villages | 50000 | 50000 | 50000 | 150 000 |
| | étendre le réseau d'AEP vers d'autres localités | vers les 24 villages | 15000 | 15000 | 15000 | 45 000 |
| ASSAINISSEMENT ET HYGIENE | Construction de canaux d'évacuation d'eaux pluviales | Axe Bantandiang-këracounda | 0 | 0 | 0 | 0 |
| JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS | construire et équiper la maison des jeunes | Kolibantang | 0 | 50000 | 0 | 50 000 |
| | aménager et équiper le terrain municipal | Kolibantang | 10000 | 0 | 0 | 10 000 |

| DOMAINES | ACTIONS | LOCALISATION | BUDGET (EN MILLIERS) | | | |
|--|---|-------------------------------|----------------------|-------|-------|------------------|
| | | | 2021 | 2022 | 2023 | TOTAL |
| | aménager d'autres aires de jeux | | 10000 | 10000 | 10000 | 30 000 |
| | construire et équiper un centre socio-professionnel | Kolibantang | 0 | 50000 | 0 | 50 000 |
| GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME | construire et équiper la maison de la femme | Kolibantang | 0 | 50000 | 0 | 50 000 |
| ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE | créer un dépotoir d'ordure dans la commune (PM) | Kolibantang | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | mettre en place un système de collecte des ordures | Kolibantang | 3000 | 3000 | 0 | 6 000 |
| | lotir le village | Kolibantang | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Aligner les villages | 26 villages | 3000 | 5000 | 5000 | 13 000 |
| sous-total 1 | | | | | | 1 389 500 |
| Secteurs économiques | | | | | | |
| AGRICULTURE, ARBORICULTURE ET MARAICHAGE | Réhabiliter les magasins de stockage | Macka-Sobaly-Kolibantang | 15000 | 0 | 0 | 15 000 |
| | construire 3 magasins de stockage | bantandiang, mobaya, katabina | 15000 | 15000 | 15000 | 45 000 |
| | Construire une unité de transformation produit agricole | macka | 0 | 5000 | 0 | 5 000 |
| | renforcer l'équipement agricole | 26 villages | 0 | 0 | 0 | 0 |

| DOMAINES | ACTIONS | LOCALISATION | BUDGET (EN MILLIERS) | | | |
|--|--|--|----------------------|-------|-------|----------------|
| | | | 2021 | 2022 | 2023 | TOTAL |
| | acquérir 4 tracteurs | 1/4 zones | 7500 | 15000 | 7500 | 30 000 |
| | clôturer 09 périmètres maraichers | 9 villages | 10000 | 10000 | 16000 | 36 000 |
| | Aménager les vallées existantes | vallée de saré sadio; vallée kéréacounda | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Mettre en place 4 fermes agricoles avec mini-forage+pompe solaire+réservoir+bassin de stockage | kéréacounda, Sobaly-Kolibantang-Bantandiang, | 36000 | 36000 | 0 | 72 000 |
| ELEVAGE | construire 2 unités de transformation laitière | bonconding et saré halal | 10000 | 0 | 0 | 10 000 |
| PECHE, AQUACULTURE ET PISCICULTURE | Construire 5 quais de pêche | Macka, kéréacounda, kolibantang, sobaly, katabina | 10000 | 0 | 0 | 10 000 |
| | acquérir 2 pirogues motorisées | kolibantang, sobaly | 4000 | 0 | 0 | 4 000 |
| | acquérir du matériel de pêche | Zones de pêches | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | aménager des étangs piscicoles | sobaly, moyafara, kolibantang, katabina et kéréacounda | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | construire une unité de fabrique d'aliment | kolibantang | 0 | 0 | 0 | 0 |
| ARTISANAT | | | | | 0 | 0 |
| sous-total 2 | | | | | | 227 000 |

| DOMAINES | ACTIONS | LOCALISATION | BUDGET (EN MILLIERS) | | | |
|--|--|---|----------------------|--------|--------|---------|
| | | | 2021 | 2022 | 2023 | TOTAL |
| Secteur d'appui à la production | | | | | | |
| ENERGIE | Electrifier la commune | kolibantang | 15000 | 15000 | 15000 | 45000 |
| | installer des panneaux solaires | autres villages | 10000 | 10000 | 10000 | 30000 |
| | électrifier toutes les écoles | | 5000 | 5000 | 5000 | 15000 |
| | électrifier le poste et les cases de santé | kolibantang; macka, mobaya | 3000 | 3000 | 3000 | 9000 |
| | raccorder les forages à l'électricité | kolibantang, macka, këracounda | 5000 | 5000 | 0 | 10000 |
| COMMERCE | construire un marché permanent | kolibantang | 45000 | 0 | 0 | 45000 |
| COMMERCE | construire marché hebdomadaire | Macka | 10000 | 10000 | 10000 | 30000 |
| TRANSPORT ET COMMUNICATION | Construire des pistes de production | Moyafara-Sinthian Sambarou (7km); kolibantang-wassadou (7 km); kolibantang-bourbou-krounkrounto-médina D sow (15km); saré halal-yircoumbato (7km) | 300000 | 400000 | 308000 | 1008000 |
| TRANSPORT ET COMMUNICATION | construire des pontons | saré sadio | 0 | 7000 | 0 | 7000 |
| COMMUNICATION | renforcer la couverture téléphonique de la zone (orange, tigo, expresso) | kolibantang | 0 | 0 | 0 | 0 |

| DOMAINES | ACTIONS | LOCALISATION | BUDGET (EN MILLIERS) | | | |
|----------------------|--|--------------|----------------------|-------|------|------------------|
| | | | 2021 | 2022 | 2023 | TOTAL |
| COMMUNICATION | construire et équiper une salle informatique | kolibantang | 0 | 50000 | 0 | 50000 |
| COMMUNICATION | créer une radio communautaire | kolibantang | 0 | 0 | 0 | 0 |
| sous-total 3 | | | | | | 1249000 |
| Autres | | | | | | |
| GOUVERNANCE | réhabiliter et équiper l'hotel communal | commune | 15000 | 15000 | 0 | 30 000 |
| sous-total 4 | | | | | | 0 |
| TOTAL GENERAL | | | | | | 2 865 500 |

Arrêté ce présent Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la commune de Kolibantang à la somme de **deux milliards huit cent soixante-cinq millions cinq cent mille francs (2 852 500 000F CFA)**.